

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose le rapport en réponse à une résolution du 20 février 1882, tel que fourni par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. (*Document de la Session No 35.*)

M. Montague, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1895, demandant un état donnant les diverses dates auxquelles les Comptes Publics, les Tableaux du Commerce et de la Navigation et le rapport de l'Auditeur général ont été prêts à être distribués aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes, chacune des années de 1888 à 1895 inclusivement. (*Document de la Session No 34.*)

M. Dickey, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1894. (*Document de la Session No 19.*)

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 45) concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Central du Nord-Ouest.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 46) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer trans-canadien.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 47) constituant en corporation l'Ordre des Forestiers Canadiens.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 48) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 49) concernant la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée).

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 50) concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Smith (Ontario) propose, secondé par M. Sproule,—que dans l'opinion de cette Chambre il est à désirer que le gouvernement s'assure les services d'un ou de plusieurs vétérinaires anglais, compétents, pour faire une enquête et un rapport sur l'état sanitaire des troupeaux de bestiaux canadiens, en vue d'obtenir des données qui puissent convaincre le gouvernement impérial qu'il ne peut résulter aucun danger de l'admission du bétail du Canada dans la Grande-Bretagne, et qu'il n'est pas nécessaire de l'abattre au port de débarquement.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Montague, secondé par M. Haggart,

Ordonné, que le débat soit ajourné.